

**NOTE SYNTHETIQUE
SUR LE BUDGET PRIMITIF 2019**

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité.

BUDGET PRINCIPAL 2019

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale de Saint-Parize-Le-Châtel : source INSEE

2014	2015	2016	2017	2018	2019
1 303 hab	1 325 hab	1 342 hab	1356 hab	1365	1363

L'analyse des ratios de Saint-Parize-Le-Châtel :

La population DGF de Saint-Parize-Le-Châtel :

2014	2015	2016	2017	2018
1 338 hab	1 360 hab	1379 hab	1394 hab	1404

① Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population DGF :

	2014	2015	2016	2017	2018
DRF	1 060 906.90 €	1 127 361.65 €	1 092 362.37 €	1 134 858.39 €	1 130 262.09 €
DRF/population DGF	792.91 €	828.94 €	792.14 €	814.10 €	805.03 €

② Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population DGF :

	2014	2015	2016	2017	2018
RRF	1 168 894.93 €	1 239 091.95 €	1 179 488.53 €	1 226 450.78 €	1 219 377.85 €
RRF/population DGF	873.61 €	911.10 €	855.32 €	879.81 €	868.50 €

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF, grâce à la maîtrise des dépenses et ce depuis plusieurs années.

③ Produit des impositions directes / population DGF : fiche 1386

	2014	2015	2016	2017	2018
Produits des impositions directes	493 984 €	509 274 €	514 120 €	528 114 €	531 219 €
Produits des impositions directes/population	369.20 €	374.47 €	372.82 €	378.85 €	378.36 €

Ce ratio est en légère baisse par rapport à l'année dernière.

Avec le tableau ci-dessous, on peut noter que les bases ont augmenté entre 2014 et 2015 et ce, physiquement notamment pour la taxe d'habitation. Cela découle des constructions nouvelles, des améliorations de locaux existants et des mises à jour demandées par la commission communale des impôts directs.

Les bases de la taxe d'habitation après une baisse de 2015 à 2017, notamment en raison des dégrèvements effectués sur le territoire de la commune dans le cadre de l'article 75 de la loi de finances pour 2016, augmentent en 2018.

A souligner une forte baisse de la base de **la taxe foncière sur le bâti** de 2017 à 2018 soit 104 000.00 € et **une perte de produit de 10 636.00 €**. Cette perte de base fait suite à une mise à jour des locaux communaux du circuit de Nevers Magny-Cours demandée par la DGFIP.

Un dispositif de lissage s'applique dans le cadre de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels. En effet, l'article 34 de la loi n°2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010 modifié par l'article 48 de la loi n°2015-1786 du 29 décembre 2015 prévoit un dispositif de lissage qui s'applique dès lors que la cotisation « révisée » établie l'année de l'intégration des bases révisées dans la taxation est différente de la cotisation « classique » qui aurait été strictement établie avec le système actuel en valeur locative 70. Les gains et pertes dus au lissage sont à la charge ou au bénéfice des collectivités. La durée du lissage

est de 10 ans. Il concernait jusqu'en 2017 les cotisations de taxe foncière sur les propriétés bâties des collectivités, la TEOM (hors TEOMI), la CFE, la TASARIF, la taxe GEMAPI sur le bâti. A compter de 2018, la taxe d'habitation est également concernée. **Pour la collectivité, ce dispositif de lissage représente un gain de 9 856 € sur la TFPB en 2018. La perte de produit sur la TFPB est donc minorée.**

	Bases effectives 2014	Bases effectives 2015	% évolution	Bases effectives 2016	% évolution	Bases effectives 2017	% évolution	Bases effectives 2018	% évolution	Bases prévisionnelles 2019
Taxe habitation	1 341 251	1 395 684	4.06%	1 380 365	-1.10%	1 376 816	-0.26%	1 391 189	1.04%	1 425 000
Taxe foncière /bâti	1 591 891	1 623 068	1.96%	1 645 608	1.39%	1 663 091	1.06%	1 561 691	-6.10%	1 586 000
Taxe foncière/non bâti	191 531	194 091	1.34%	196 276	1.12%	196 930	0.33%	199 130	1.12%	203 500

Taux d'imposition 2019 (maintien des taux 2018) :

- Taxe d'habitation : **21.80 %**
- Taxe foncière bâti : **10.49 %**
- Taxe foncière non bâtie : **27.25 %**

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (CMPF) de la commune en 2018 (c'est à dire le rapport entre le produit fiscal de Saint-Parize-Le-Châtel et celui que nous obtiendrions en appliquant aux bases de la commune les taux moyens nationaux) **est de 68 %**, ce qui démontre une fiscalité maîtrisée.

Si le CMPF est supérieur à 100%, la pression fiscale exercée par la collectivité est forte.

A contrario, s'il est inférieur à 100%, la pression fiscale est faible, les ressources fiscales potentielles n'ont pas toutes été mobilisées par la commune.

4 Dépenses d'équipement brut / population DGF :

	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses d'équipement brut	129 347.76 €	136 764.22 €	151 430.19 €	190 619.26 €	157 965.90 €
Par habitant	96.67 €	100.56 €	109.81 €	136.74 €	112.51 €

Ce ratio évalue l'investissement de la commune réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable. Entre 2016 et 2017, le niveau d'investissement a sensiblement augmenté pour redescendre en 2018 certains investissements ayant été reportés à 2019.

5 Encours de la dette/population DGF :

	2014	2015	2016	2017	2018
Encours de la dette au 01/01/N	1 227 364 €	1 179 797 €	1 134 228 €	1 118 506 €	1 059 496 €
Par habitant	917.31 €	867.50 €	822.50 €	802.37 €	754.63 €

TABLEAU RECAPITULATIF DES EMPRUNTS

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTERETS	ANNUITE	ENCOURS DE LA DETTE
2014	49 753.55 €	60 344.35 €	110 097.90 €	1 179 797.45 €
2015	49 986.56 €	57 924.92 €	107 911.48 €	1 129 810.89 €
2016	55 722.39 €	55 991.57 €	111 713.96 €	1 118 506.00 €
2017	59 009.46 €	53 481.16 €	112 490.62 €	1 059 496.54 €
2018	61 865.65 €	50 624.97 €	112 490.62 €	997 630.89 €
2019	63 393.21 €	47 624.91 €	111 018.12 €	934 237.68 €
2020	66 544.36 €	44 473.76 €	111 018.12 €	867 693.32 €
2021	69 854.25 €	41 163.87 €	111 018.12 €	797 839.07 €
2022	73 330.97 €	37 687.15 €	111 018.12 €	724 508.10 €
2023	76 982.92 €	34 035.20 €	111 018.12 €	647 525.18 €
2024	80 819.02 €	30 199.10 €	111 018.12 €	566 706.16 €
2025	84 848.57 €	26 169.55 €	111 018.12 €	481 857.59 €

2026	89 081.98 €	21 936.14 €	111 018.12 €	392 775.61 €
2027	38 458.92 €	18 512.12 €	56 971.04 €	354 316.69 €
2028	40 324.23 €	16 646.81 €	56 971.04 €	313 992.46 €
2029	42 282.40 €	14 688.64 €	56 971.04 €	271 710.06 €
2030	44 338.08 €	12 632.96 €	56 971.04 €	227 371.98 €
2031	44 154.56 €	10 486.82 €	54 641.38 €	183 217.42 €
2032	45 582.65 €	8 281.75 €	53 864.40 €	137 634.77 €
2033	47 895.42 €	5 968.98 €	53 864.40 €	89 739.35 €
2034	50 325.53 €	3 538.87 €	53 864.40 €	39 413.82 €
2035	39 413.82 €	984.48 €	40 398.30 €	- €
TOTAL	1 174 228.39 €	535 128.81 €	1 709 357.20 €	

L'encours de la dette représente la somme que la commune doit aux banques chaque fin d'année.

La structure de la dette est composée de 4 emprunts dont un à taux zéro et 3 à taux fixe.

Ces taux garantissent à la commune une maîtrise totale de la dette car non indexés sur des taux dont l'évolution n'est pas prévisible, dits emprunts toxiques.

⑥ DGF (dotation globale de fonctionnement : dotation forfait. DSR DNP) / population DGF :

	2014	2015	2016	2017	2018
DGF	227 502.00 €	220 502.00 €	207 371.00 €	206 236.00 €	210 665.00 €
Ratio	170.03 €	162.13 €	150.38 €	147.95 €	150.05 €

Ce ratio confirme une baisse tendancielle du niveau de la DGF par habitant et donc un niveau de financement de l'Etat à l'habitant de plus en plus faible jusqu'en 2017. En 2018, on constate une légère hausse.

⑦ Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses de personnel	315 156.47 €	323 425.35 €	339 090.97 €	352 241.32 €	356 863.40 €
Dépenses réelles de fonctionnement	1 060 906.90 €	1 127 361.65 €	1 092 362.37 €	1 134 858.39 €	1 130 262.09 €
Ratio	30 %	29 %	31 %	31 %	32 %

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.

⑧ (Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette) / Recettes réelles de fonctionnement :

	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses réelles de fonctionnement	1 060 906.90 €	1 127 361.65 €	1 092 362.37 €	1 134 858.39 €	1 130 262.09 €
Remboursement de la dette	49 753.55 €	52 059.06 €	55 722.39 €	59 009.46 €	61 865.65 €
Recettes réelles de fonctionnement	1 168 894.93 €	1 239 091.95 €	1 179 488.53 €	1 226 450.78 €	1 219 377.85 €
Ratio	95 %	95 %	97 %	97 %	98 %

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.

Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt. Cependant, comme chacun le sait, l'emprunt d'aujourd'hui c'est l'impôt de demain.

Pour Saint-Parize-Le-Châtel, ce ratio s'améliore entre 2013 et 2014 puisque les DRF ont diminué alors que les recettes ont augmenté. C'est mathématique. Si entre 2014 et 2015, ce ratio reste stable, à partir de 2016, il augmente pour atteindre 98% en 2018.

2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de subventions

bénéficiaire	subventions versées					Prévis 2019
	2014	2015	2016	2017	2018	
ST PATRICE			357.00 €		150.00 €	0
CHEVEUX D'ARGENT	150.00 €	100.00 €	457.00 €	100.00 €		0
UTSN ST PARIZE LE CHATEL	800.00 €	700.00 €				0

AMICALE	2 219.00 €	2 453.00 €	1 772.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1000
ACSP	400.00 €	600.00 €	757.00 €	400.00 €		0
FOOTBALL CLUB SUD LOIRE ALLIER	2 000.00 €	1 500.00 €	1 357.00 €	2 200.00 €	2 000.00 €	2000
AJN	500.00 €					0
COMITE DES FETES	3 720.00 €	3 330.00 €	557.00 €		657.00 €	0
ASE SAINT PARIZE LE CHATEL	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500.00 €	500
FOURRIERE ANIMAUX ERRANTS DE LA NIEVRE	944.24 €	957.00 €	992.56 €	1 004.00 €	1 010.80 €	1363
ASSOCIATION NIVERNAISE RN7 - 2X2 VOIES	160.00 €	160.00 €	160.00 €	160.00 €	160.00 €	160
ODCE COOP SCOLAIRE	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €	1000
FNACA	150.00 €	100.00 €	457.00 €	100.00 €	150.00 €	200
COMICE AGRICOLE DU CANTON DE ST PIERRE LE	1 000.00 €					0
SOUVENIR FRANCAIS				100.00 €	1 200.00 €	100
SPORT S PA				700.00 €	600.00 €	400
EAUX NIEVRE				200.00 €	200.00 €	200
ASSOC AMIS DES BIBLIOTHEQUES				158.52 €	159.60 €	0
JSP LE VEURDRE					60.00 €	0
LA GUILDE DE VILLARS					200.00 €	0
AFRAC					500.00 €	0
AUTRES						1577
TOTAL	13 543.24 €	11 400.00 €	8 366.56 €	7 622.52 €	9 547.40 €	8500.00

3/ Présentation agrégée du compte administratif 2018

	2017	2018
<u>FONCTIONNEMENT</u>		
Recettes	1 226 450.78 €	1 221 039.30 €
Dépenses	1 149 503.86 €	1 166 504.42 €
Résultat de l'exercice	76 946.92 €	53 387.26 €
Excédent antérieur reporté	507 134.56 €	311 839.00 €
Intégration des résultats de l'ASA de la colâtre et du lichen		1.67 €
Résultat global de fonctionnement	584 081.48 €	365 227.93 €
<u>INVESTISSEMENT</u>		
Recettes	165 941.14 €	454 404.09 €
Dépenses	263 838.68 €	220 172.55 €
résultat de l'exercice	-97 897.54 €	234 231.54 €
Résultat antérieur reporté	-93 315.94 €	-191 213.48 €
intégration des résultats de l'ASA de la colâtre et du lichen		4 436.12 €
Résultat global d'investissement	-191 213.48 €	47 454.18 €
Restes à réaliser recettes	125 667.00 €	21 902.00 €
Restes à réaliser dépenses	206 696.00 €	17 492.00 €
Besoin de financement à prélever sur l'excédent de fonctionnement	272 242.48 €	0.00 €
résultat de fonctionnement à reporter sur N	311 839.00 €	365 227.93 €
Résultat de clôture fonctionnement et investissement	392 868.00 €	412 682.11 €

4/ Tableau des acquisitions et cessions immobilières

CESSIONS :

Objet de la vente	Localisation	Références cadastrales	Superficie	Montant de la transaction en €	Date de signature acte notarié
Maison forte Parcelle non bâtie	Rue de l'Eglise 58490 ST-PARIZE-LE-CHATEL	C320 C1885	00ha06a51ca 00ha14a54ca	35 000.00	05/07/2018

ACQUISITIONS : aucune

5/BUDGET 2019

Nous avons terminé l'année 2018 avec un **excédent global de fonctionnement de 365 227.93 € €** qu'il convient de reporter en totalité en 2019 le prélèvement pour l'investissement étant nul.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2018	BP 2019	% BP 2019/ reçu 2018
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	54 662.10 €	49 560.00 €	-9.33%

73	IMPOTS ET TAXES	826 297.80 €	819 800.00 €	-0.79%
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	252 334.76 €	270 019.00 €	+7.01%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 567.08 €	15 000.00 €	-27.07%
76	PRODUITS FINANCIERS		0.00 €	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	37 883.76 €	214.00 €	-99.44%
013	ATTENUATION DE CHARGES	27 632.35 €	14 028.00 €	-49.24%
RECETTES REELLES		1 219 377.85 €	1 168 621.00 €	-4.16%
77 et 042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE	0.00 €	0	
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE	0.00 €	365 227.93 €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 219 377.85 €	1 533 848.93 €	+25.79%

Concernant les dotations de l'état

✚ La principale, la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** :

	DGF perçue	Différentiel en € par rapport à 2012	% de perte par rapport à 2012	Différentiel en € par rapport à N-1
2012	163 890 €			
2013	149 337 €	- 14 553 €	- 8.88 %	- 14 553 €
2014	141 323 €	- 22 567 €	- 13.77%	- 8 014 €
2015	124 033 €	- 39 857 €	- 24.32%	- 17 290 €
2016	104 791 €	- 59 099 €	- 36.06%	- 19 242 €
2017	95 133 €	-68 757 €	-41.95%	- 9 658 €
2018	94 759 €	- 69 131 €	-42.18 %	-374 €
2019	93 183 €	-70 707 €	-43.14 %	-1 576 €
TOTAL		-344 671 €		

✚ En ce qui concerne la **Dotation de Solidarité Rurale (DSR)** elle a augmenté.

	DSR perçue	Différentiel en € par rapport en 2012	% évolution par rapport à 2012	Différentiel en € par rapport à N-1
2012	73 428 €			
2013	79 650 €	+ 6 222 €	+ 8.47%	+ 6 222 €
2014	81 250 €	+ 7 822 €	+ 10.65%	+ 1 600 €
2015	90 785 €	+ 17 357 €	+ 23.64%	+ 9 535 €
2016	96 346 €	+ 22 918 €	+ 31.21%	+ 5 561 €
2017	104 324 €	+30 896 €	+42.08%	+7 978 €
2018	108 869 €	+ 35 441 €	+48.27%	+4 545 €
2019	115 348 €	+41 920 €	+57.09%	+6 479 €
TOTAL		+120 656 €		

✚ la **Dotation Nationale de Péréquation (DNP)**, après avoir diminué jusqu'en 2014 est également en augmentation depuis 2015

	DNP perçue	Différentiel en € par rapport en 2012	% évolution par rapport à 2012	Différentiel en € par rapport à N-1
2012	6 085 €			
2013	5 477 €	- 608 €	- 9.99%	- 608 €
2014	4 929 €	- 1 156 €	- 19.00%	- 548 €
2015	5 684 €	- 401 €	-6.59%	+ 755 €
2016	6 234 €	+149 €	+2.45%	+ 550 €
2017	6 779 €	+694 €	+11.40%	+545 €
2018	7 037 €	+952 €	+15.64%	+258€
2019	8 444 €	+2 359 €	+38.77%	+1 407 €
TOTAL		- 1 322 €		

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2018	BP 2019	% BP 2019/ Mandaté 2018
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	359 505.97 €	460 489.43 €	+28.09%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	356 863.40 €	382 920.00 €	+7.30%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	133 223.75 €	182 892.00 €	+37.28%
66	CHARGES FINANCIERES	50 624.97 €	47 625.00 €	-5.93%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 750.00 €	14 750.00 €	+842.86%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS *	228 294.00 €	229 194.00 €	+0.39%
DEPENSES REELLES		1 130 262.09 €	1 317 870.43 €	+16.60%
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	35 728.50 €	728.50 €	-97.17%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	€	215 250.00 €	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 165 990.59 €	1 533.848.93 €	+31.55%

* Le montant du FNGIR qui a doublé en 2018 par rapport à 2017 reste stable en 2019.

L'INVESTISSEMENT 2019

DEPENSES		
Code Opération	Libellé Opération	BP 2019 AVEC RAR
110	PANNEAUX DE SIGNALISATION	3 000.00 €
144	ACQUISITION DE TERRAINS	100 000.00 €
205	ACHATS MATERIEL DIVERS	26 185.00 €
217	TRAVAUX DE BATIMENTS	60 215.72 €
231	AMENAGEMENT DE VOIRIE	83 190.00 €
251	SAINT PARIZE EN 1900	130 570.00 €
252	COLOMBARIUM JARDIN DU SOUVENIR	8 883.00 €
OPFI	EMPRUNT	63 393.21 €
	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	600.00 €
TOTAL DEPENSES		476 036.93 €
RECETTES		
Code Opération	Libellé Opération	BP 2019 avec RAR
205	ACHATS MATERIEL DIVERS	2 111.00 €
231	AMENAGEMENT DE VOIRIE	27 140.00 €
233	AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DE MOIRY	2 000.00 €
251	SAINT PARIZE EN 1900	88 110.25 €
OPFI	OPERATIONS FINANCIERES	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE
		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
		F.C.T.V.A.
		TA
		Dépôts et cautionnements reçus (logt poste)
		Produit des cessions
		Amortissement Réseaux d'adduction d'eau
TOTAL RECETTES		476 036.93 €